

## OBJECTIFS (FORMATION DISCIPLINAIRE)

- Concevoir et conduire un programme d'entraînement destiné à des sportifs ayant pour objectif d'accéder à un niveau de pratique national ;
- Participer à la conception du plan de développement du club ;
- Coordonner la mise en œuvre du projet sportif de la discipline ;
- Conduire des activités de formation ;
- Participer au fonctionnement du club ;
- Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe.

## PRÉREQUIS A L'ENTRÉE EN FORMATION

- Age minimum : 18 ans (dans l'année de l'inscription) ;
- Etre licencié à la FFN ;
- Etre titulaire du « Sauv'nage » (ENF1) ;
- Etre évaluateur ENF1 ; ENF2 et ENF3 ;
- Etre titulaire du PSC1 ou son équivalent ;
- Satisfaire à un test de sécurité sur une distance de 50 mètres ;
- Etre titulaire du BF3 OU d'un BEESAN ou d'un BEES 1<sup>er</sup> natation sportive et des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3

## VOLUME ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Volume horaire minimum : 440 heures**

Formation en centre	Stage en club	Stage en structure label formateur / pôle espoir	Accompagnement d'un déplacement	Travail personnel
125 heures	160 heures	35 heures	40 heures	80 heures

- **8 Unités Capitalisables à valider** : Etre capable de :
  - UC1 : participer au fonctionnement du club
  - UC2 : concevoir son projet d'action
  - UC3 : encadrer la discipline en sécurité
  - UC4 : mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
  - UC5 : conduire une démarche de perfectionnement sportif dans la discipline
  - UC6 : organiser le séjour avec nuitées d'un groupe de mineurs
  - UC7 : coordonner la mise en œuvre du projet sportif de la discipline
  - UC8 : conduire une action de formation

Une **formation continue** de deux jours est obligatoire tous les deux ans pour conserver les prérogatives du BF4.



## MODALITÉS DE CERTIFICATION

- **5 épreuves :**
  - Evaluation en structure (validation des compétences par le tuteur) et élaboration d'un dossier : bilan de la mise en œuvre et coordination du projet sportif du club, bilan d'un stage, présentation d'une action de promotion et de communication du club ;
  - Epreuve pratique de sécurité et entretien (10 min) sur les risques liés à la pratique de la discipline ;
  - Planification, préparation et conduite de séance complète (1h30 minimum) suivie d'un entretien (45 minutes minimum) ;
  - Conduite et évaluation d'une action de formation des cadres (30 minutes d'intervention puis 10 minutes d'entretien minimum);
  - QCM et/ou questions courtes portant sur la réglementation, les connaissances spécifiques et les connaissances liées à l'environnement.

## EQUIVALENCES ET DISPENSES (au regard du positionnement effectué en amont de la formation)

- Pour les titulaires du BEESAN avec expérience d'entraînement significatif OU les titulaires du CAPEPS :
  - Equivalence du BF4 pour les licenciés FFN titulaires des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3 justifiant d'une expérience d'entraînement significatif sur trois saisons sportives au moins et en suivant deux journées de formation complémentaire.
- Pour les titulaires du BEESAN ou MNS avec une expérience d'entraînement sur les premières pratiques compétitives :
  - Equivalence du BF4 pour les licenciés d'un club du CIAA titulaires des titres d'évaluateurs ENF1 et ENF2 justifiant d'une expérience de perfectionnement sportif de 350 heures sur trois saisons sportives au cours des cinq années précédant la demande, et en suivant 50 heures de formation complémentaire.
- Pour les titulaires du BEES 2 OU du DEJEPS :
  - Equivalence du BF4 pour les licenciés FFN titulaires des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3 après le suivi de deux journées de formation complémentaire.
- Pour les titulaires d'un BF FFN Entraîneur de jeunes OU supérieur OU moniteur :
  - Equivalence du BF4 pour les licenciés d'un club du CIAA titulaires des titres d'évaluateurs ENF1 et ENF2 justifiant d'une expérience de perfectionnement sportif sur trois saisons sportives, et en suivant deux journées de formation complémentaire (dont ENF3).
- Pour les enseignants OU titulaires d'un ancien BF (hors entraîneur jeunes et moniteur) :
  - Dispense des UC1, UC2, UC3, UC6 et UC7 pour les licenciés FFN titulaires des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3 justifiant d'une expérience d'entraînement significatif sur trois saisons sportives

